

QUELQUES INFORMATIONS CHIFFRÉES

Cette formation a déjà été suivie par nombre stagiaires.
L'évaluation de leur satisfaction se monte à nombre %.
(taux de retour de l'enquête : nombre %)
Le taux d'obtention des diplômes (objectifs atteints) est de nombre %.
Le taux de poursuite d'études est de nombre %.
Le taux d'interruption en cours de formation est de nombre en %.
Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné à la suite des formations dispensées est de nombre%.
Le taux de la valeur ajoutée de l'établissement est de nombre %.

Objectifs

La possession du CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne atteste que son titulaire est capable de :

- participer au projet et à la vie de la structure
- animer les temps de vie quotidienne de groupes
- concevoir des activités en direction d'un groupe
- animer des activités en direction d'un groupe.

Contenu

BC1 : Participer au projet et à la vie de la structure
BC2 : Animer les temps de vie quotidienne de groupes
BC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe
BC4 : Animer des activités

Modalités et délais d'accès

- A la réception de la fiche d'inscription, nous vous contacterons pour vous confirmer votre inscription et une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous sera adressée en double exemplaire dont un à nous retourner signé.
- Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, le Centre de Formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session.

Le délai d'annulation est toutefois limité à 15 jours avant la date prévue de commencement de la formation.
Les places étant limitées nous vous conseillons de nous retourner ce formulaire d'inscription au plus vite.

Démarches pédagogiques

Suivi des dossiers/entretien/test de prérequis

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Une responsable pédagogique
- Formateur agents du ministère chargé de la jeunesse et des sports

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel / théorie et pratiques

Outils pédagogiques

Déroulé pédagogique, Arrêtés

Supports pédagogiques

Déroulé pédagogique/Documentation/supports de cours

Éléments matériels de la formation

- Salle de formation : table chaise, écran
- Équipements divers mis à disposition : ordinateur avec connexion
- Documentation : Support

Public :

Tout public

Prérequis :

- Agé(e) de 16 ans
- Satisfaire aux épreuves de sélection
- Être titulaire du 1er secours (à défaut la formation sera dispensée en début de formation CPJEPS)

Durée :

- 400H en centre
- 300H en stage

Effectifs :

14 apprenants



Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Suivi :

- Emargement,
- Livret de suivi,
- Evaluations

Évaluation :

Une production d'un document écrit personnel suivi d'un entretien ;
Une mise en situation professionnelle.

Validation :

Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport de niveau III délivré par un jury nommé par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative

<http://www.oif-formation.fr/> :

- Programme
- Taux de participation
- Taux de satisfaction
- Taux d'abandon

Equivalences, passerelles RNCP32369 - CP - Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - CPJEPS - Mention Animateur d'activités et de vie quotidienne - France Compétences (francecompetences.fr)

Suites de parcours RNCP32369 - CP - Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - CPJEPS - Mention Animateur d'activités et de vie quotidienne - France Compétences (francecompetences.fr)

Accessibilité aux PSH

Les personnes se trouvant dans une situation de handicap et qui nécessitent une adaptation technique, matérielle ou pédagogique doivent prendre contact avec le centre avant de s'inscrire. Cela afin d'étudier la faisabilité du projet de formation ainsi que les modalités à mettre en œuvre pour un accueil optimal.